



ENVIRONNEMENT

Pour le respect des autres participants ainsi que celui des habitants des sites et villages traversés, il est impératif de disposer d'un système d'échappement répondant aux normes d'homologation en vigueur. La non-conformité d'une moto à l'ensemble de ces normes n'engagera que son propriétaire.

Le non-respect de l'itinéraire et des terrains privés (cultures, prairies, etc), le non-respect de l'environnement par le bruit, une conduite répréhensible, ou l'abandon de déchet n'engagera que le randonneur.

CAP48 ne peut être tenu responsable de l'état mécanique des motos ainsi que du niveau de conduite des différents randonneurs. Aucun remboursement pour abandon ne pourra être consenti.

CONTROLES

Bien que très improbable, un contrôle des services de police est toujours possible. Chaque randonneur devra être à même de satisfaire à ces éventuels contrôles. Il devra être titulaire de son permis de conduire, bien sûr, et posséder une assurance obligatoire. Le non-respect de ces obligations n'engage que lui.

ASSURANCE

Le participant n'est pas garanti par l'organisation au point de vue « assurance individuelle et accident ». Cette couverture est l'appréciation du randonneur pour souscrire ou non un contrat auprès d'une compagnie d'assurance.

RESPONSABILITE

Chacun des participants s'engage dans la randonnée en toute connaissance des risques encourus. Par avance, il dégage CAP48 de toute responsabilité pénale ou civile de cette randonnée en cas d'accident matériel ou corporel. En outre, il déclare avoir pris connaissance du règlement ; il accepte les termes sans réserve.

CAP48 se dégage de toute responsabilité dans ces différents cas. Le participant est tenu d'agir en bon père de famille ; dans le respect de la réglementation en vigueur et dans le respect des règles de sécurité routière.

Ce tracé est une balade, pas une course ou un rallye. CAP48 ne sera pas responsable, bien entendu, dans le cas d'un ennui ou d'un accident survenant durant ce trajet de retour.

CAP48 décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.